

La place du Pays d'art et d'histoire dans la construction du cadre de vie

Comment le PAHPC peut-il favoriser et accompagner la création contemporaine ?

Préambule

Pays d'ART. Le mot est présent au cœur du label. Le Pays d'art et d'histoire a pour objectif de valoriser les arts et le patrimoine, les deux notions étant très proches. De même que pour les thématiques précédentes, la future convention avec le Ministère de la Culture de renouvellement du label Pays d'art et d'histoire pour les Pyrénées cathares prévoit dans ce renouvellement de la labellisation, la réalisation d'un lieu culturel de médiation patrimoniale, le CIAP dont le fonctionnement s'adosse à la constitution d'un Projet Scientifique et Culturel (PSC). L'aspect culturel de ce PSC, occupe une place tout aussi centrale que celle du patrimoine, dans la labellisation et dans l'action au quotidien du PAHPC. Il convient donc de réfléchir à la façon dont le label PAHPC doit se projeter comme un lieu de valorisation de la création artistique assurant une dimension culturelle sur le territoire labellisé. Ce constat est d'autant plus pertinent que la DRAC affirme la volonté de l'État autour de la future labellisation en révélant les enjeux de financements européens FEDER ou lié à la mission d'inventaire. Les animations décalées et les pauses patrimoines inscrites à la programmation du PAHPC ont déjà ouvert la voie d'une telle pratique alliant patrimoine et art.

Favoriser la création contemporaine ?

Afin de déterminer une politique artistique, il convient de s'entendre sur la définition de la création contemporaine pour notre territoire. La réflexion des différents participants a insisté sur l'identification de quatre domaines artistiques que la PAHPC pourrait mettre en avant dans sa programmation scientifique comme culturelle.

Il s'agit du spectacle vivant, des arts plastiques, de l'architecture et du *Land art*. Cela fait écho à des interventions réalisées telles le récital du chanteur Éric Fraj lors du mois d'octobre 2016 sur le thème de l'immigration en Pays d'Olmes. L'émergence de mémoires ou la mise en exergue d'une histoire locale ou d'un patrimoine peut tout à fait s'envisager au prisme des pratiques artistiques. Il s'agit ici de répondre dans le cadre de la programmation à la question suivante : que voulons-nous montrer ?

La conception de l'art contemporain sur le territoire du Pays d'art et d'histoire peut se concevoir selon un parcours, un cheminement, une sorte de nomadisme à l'échelle du territoire des Pyrénées Cathares. Cela suppose de définir la vision du territoire dans le domaine artistique. Le projet artistique et culturel doit être territorialisé. L'art peut ou doit se mettre au service de la valorisation du patrimoine. Ce peut être le cas pour envisager une valorisation des patrimoines liés à l'industrie après l'inventaire réalisé depuis 2016. Il s'agit de pouvoir porter un regard décalé sur les patrimoines à travers le prisme artistique.

Le besoin d'un lieu référence où d'une structure référente est apparu nécessaire afin de mener ce qui relève d'une politique culturelle associant art et patrimoine.

Un pays d'art ? Comment accompagner la création contemporaine ?

Lors des trois ateliers, la réflexion a permis de mettre en avant le rôle du label sur les Pyrénées Cathares en proposant que ce service constitue une interface au cœur d'un triptyque constitué par les publics, la connaissance historique et patrimoniale et les ressources artistiques du territoire.

On peut retenir trois axes de réflexion qui nourrissent les propositions suivantes :

- La question des outils : le PAHPC peut dresser un inventaire des acteurs, des lieux, et des événements présents sur son territoire. Il s'agit de proposer une liste opérationnelle mais aussi toute une série de pratiques telles la résidence d'artistes, des temps de création, de la coopération entre le service et des artistes collectifs ou individuels, il s'agit de porter l'art dans des lieux patrimoniaux.
- Quelle méthode retenir ? Le partenariat culturel semble la meilleure voie à explorer. On peut envisager de retenir un principe de coconstruction, de mettre en réseau les différents acteurs culturels et artistiques du territoire labellisé. Un conventionnement avec des structures identifiées semble pertinent.
- Les partenaires locaux. En tant que label du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC), le Pays d'art et d'histoire peut s'adresser aux autres labels de ce type ou à d'autres partenaires dont la collaboration peut s'avérer récurrente dans la programmation du PAHPC. Outre les théâtres, les festivals, ou bien des dispositifs tels le 1% artistique, le territoire porte un autre label MCC avec le CNM, Centre National des arts de la Marionnette, et le festival MiMa. Selon cette logique on peut aussi envisager de changer d'échelle avec des festivals régionaux ou d'autres locaux, tels le festival *Occitània, Total festum* autour de la culture occitane, en lien avec le patrimoine immatériel et le symbole de Montsegir pour la langue et la culture occitanes.

Ainsi, le PAHPC doit investir son rôle de référent culturel.

En guise de conclusion : un foyer de valorisation des pratiques artistiques, de la création et d'un parcours culturel alliant art et patrimoine, ou le savoir à l'aide de la création artistique

Quelle valorisation attendre du PAHPC ? Il est clairement apparu lors de cet atelier du forum que l'aspect artistique constitue un attendu et un enjeu de premier plan pour les habitants et les acteurs dans le domaine culturel. Il s'est exprimé une attente de fond et le besoin que le PAHPC se positionne comme un acteur majeur de la scène culturelle.

Favoriser et accompagner la création contemporaine ne doit pas être négligé dans l'optique de la future labellisation. Il reste cependant beaucoup de choses à inventer et à mettre sur pied. Cela formule une ambition autant qu'un objectif, mais aussi un moyen sur lequel prendre appui.